

# MASTER

## CINÉMA ET AUDIOVISUEL

### PARCOURS PRODUCTION

**ENSAV**  
ÉCOLE  
PUBLIQUE  
DE CINÉMA

#### PRÉSENTATION

Le master Production vise à former des producteurs dans l'accompagnement d'un projet audiovisuel sous ses aspects économiques humains et artistiques. La formation prépare les étudiant·e·s à rechercher les financements, à réaliser les démarches administratives, comptables et juridiques, à présenter et défendre un projet pour réunir les partenaires financiers et artistiques, et à accompagner le processus d'écriture et le tournage du film.

Le positionnement de ce parcours à l'ENSAV par rapport à celui d'autres formations en production, réside dans sa capacité à proposer un cursus axé également sur la fabrication du film à toutes ses étapes : du casting au tournage et à la post production. Pour ce faire, l'approche de la formation allie les enseignements théoriques et les exercices pratiques. Au sein d'une école publique d'audiovisuel, dans laquelle plusieurs dizaines de films se fabriquent tous les ans, les étudiant·e·s qui suivent le parcours Production ont l'opportunité de mettre en pratique leur savoir-faire lors des tournages de films des autres parcours du Master Création Audiovisuelle. Les ateliers en production peuvent s'appuyer sur des études de cas permettant de se confronter aux situations concrètes des porteurs de projet et futurs professionnels de l'audiovisuel, en fin de parcours à l'école La première année de formation prévoit notamment l'acquisition des principales connaissances nécessaires pour le suivi en production du projet audiovisuel d'un étudiant du parcours Réalisation lors de la deuxième année du cursus.

Les promotions sont limitées à 15 étudiant·e·s pour permettre la réalisation de ces pratiques.

Les enseignements, programmés d'octobre à février, requièrent la présence des étudiant·e·s et les stages ne sont pas autorisés pendant cette période. Entre le mois de mars et la fin du mois de septembre, l'étudiant réalise ensuite un stage d'une durée minimum de trois mois.



#### CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès au Master 1 Parcours Production est ouvert aux candidats ayant validé au minimum trois années d'études supérieures au 1<sup>er</sup> octobre de l'année d'inscription ou titulaire d'un baccalauréat et justifiant d'une expérience professionnelle (minimum 5 ans) dans ce domaine ou dans le cadre de la formation continue (VAE).

La sélection se réalise sur dossier :

- ▶ Le dossier administratif à compléter
- ▶ Un CV
- ▶ Une lettre de motivation
- ▶ Un projet de mémoire sur un sujet qui concerne la production ou l'économie de l'audiovisuel

Toute connaissance en économie et gestion du secteur audiovisuel (suivi de cours spécifiques, formation spécifique, expérience professionnelle) devra être valorisée par le candidat et sera prise en compte dans l'appréciation du dossier.

À l'issue de l'examen du dossier, un entretien peut être programmé avec le candidat.

 SUR LE **WEB** > <http://www.esav.fr>



## ” LES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements délivrés en Master 1 s'organisent autour des thèmes suivants :

- ▶ La filière audiovisuelle : acteurs et marchés
- ▶ L'environnement juridique des programmes audiovisuels
- ▶ Le financement de la production audiovisuelle
- ▶ L'apprentissage à la recherche universitaire en audiovisuel

## COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ maîtriser les étapes de la production d'un film
- ▶ rechercher des financements,
- ▶ effectuer les démarches administratives,
- ▶ gérer les documents comptables (devis, plan de financement)
- ▶ présenter et défendre un projet pour réunir les partenaires financiers et artistiques
- ▶ accompagner le processus d'écriture,
- ▶ accompagner le tournage d'un film.

## ET APRÈS ?

Pour vous informer sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle, vous pouvez contacter le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle :

[scuio-ip@univ-tlse2.fr](mailto:scuio-ip@univ-tlse2.fr) | 05 61 50 45 15